



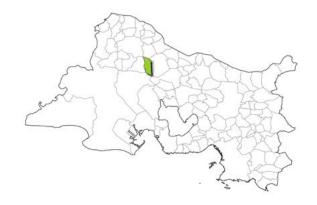






Portrait de la biodiversité

Aureille



Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône



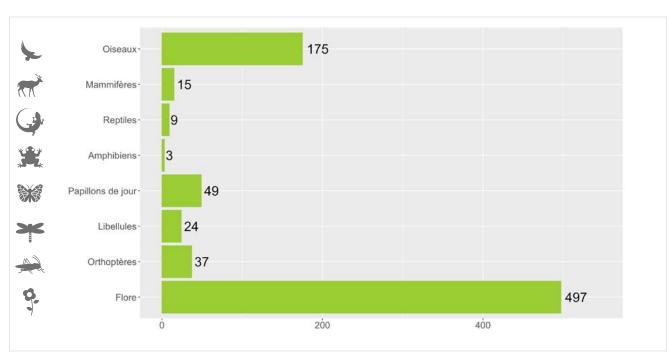
Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY



La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

894 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aureille, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 172 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 39 à l'échelle régionale.

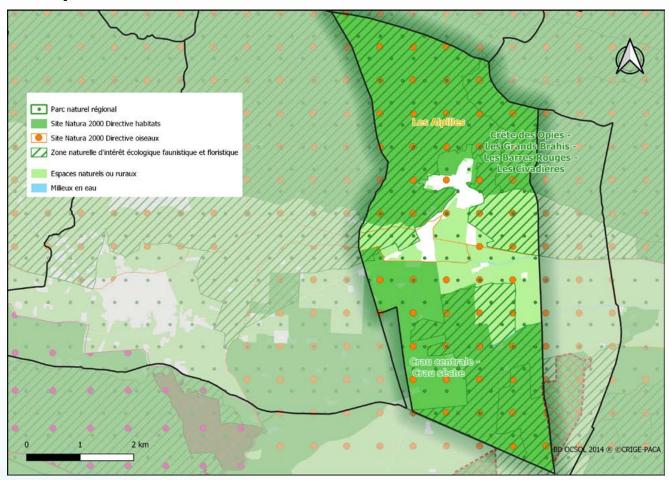
La compilation de 11 149 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Aureille (nombre d'espèces)



Les espaces naturels



Carte 1: Cartographie des espaces naturels de Aureille

D'une superficie de 22 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune d'Aureille est composée à 95 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, les paysages des **Alpilles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au sud, la **Crau** est une zone subdésertique où l'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe un cortège d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Les grandes étendues ouvertes sont des terrains de chasse pour les rapaces. Les amoncellements de galets, créés par l'Homme, profitent à plusieurs espèces menacées d'oiseaux et à des reptiles. Riche d'une multitude d'habitats périphériques variés, la **Crau** exerce une attraction très forte pour les oiseaux en migration, prénuptiale (au printemps) et postnuptiale (à l'automne), accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique.

Les **activités agricoles extensives**, liées notamment à la production de foin de **Crau** qui bénéficie d'une AOP, permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.





Des espèces de faune et de flore à observer



Outarde canepetière

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.



Putois d'Europe

Le Putois vit dans des milieux très diversifiés : lisières forestières, boisements peu denses, paysages d'agriculture extensive ; ce mammifère semi-aquatique apprécie particulièrement les zones humides. Il a récemment été retiré de la liste nationale des espèces nuisibles du fait du déclin de ses populations et parce qu'il est l'un des rares prédateurs d'espèces nuisibles (Rat musqué, Surmulot).



Psammodrome d'Edwards

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



Agrion de Mercure

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



Magicienne dentelée

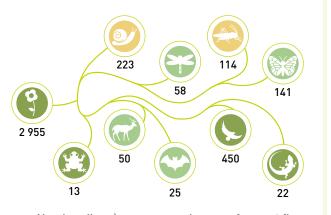
Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou «Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.





Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité







Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces © Aurélie JOHANET

Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo: Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique © François GRIMAL

Sensibilisation

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo: Enquête participative hirondelles © Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département: www.departement13.fr



Partenaires techniques









